

Les étudiants du privé demandent le remboursement de leur année, les écoles refusent

4-5 minutes

Des étudiants d'écoles privées ont signé une pétition pour se voir rembourser en partie les frais de cette année. En Seine-Maritime, les établissements s'y refusent. Explications.



À l'EM Normandie, l'année en licence revient à 8 000 euros, les suivantes à 11 000 euros. (©archives / Solène Bertrand / 76actu)

Par [Margot Nicodème](#) Publié le 26 Nov 20 à 8:02

Tout est parti d'une pétition, lancée par les étudiants des quatre coins de la France et [publiée le 30 octobre 2020](#). Ils sont dans l'**enseignement supérieur privé**, principalement en **école de commerce**, et doivent s'acquitter de **frais de scolarité** de plusieurs milliers d'euros à l'année. Mais en cette année 2020 si particulière, la note reste en travers de la gorge pour certains, qui « s'interrog[ent] sur la légitimité du montant payé ». Ils réclament « un remboursement partiel » des frais engagés, et sont jusqu'ici près de 20 000 à avoir signé la pétition.

Un réseau d'écoles avec une politique collective

Comme une quarantaine d'autres écoles privées sur le territoire national, les établissements de [Seine-Maritime](#) refusent d'accéder à la demande de ces élèves. L'EM Normandie, [au Havre](#), et Neoma

business school, à [Rouen](#), font en effet partie d'un même réseau, à la politique collective : la Conférence des grandes écoles, qui a par ailleurs mis en ligne [une lettre ouverte](#) répondant aux attentes des élèves. La principale explication : la qualité des cours, bien qu'ayant basculé en distanciel, reste inchangée.

« Il y a bien eu des discussions avec les étudiants, informe-t-on à l'EM Normandie, qui compte quelque 1 300 élèves au Havre. Mais nous ne pouvons aller dans le sens d'une déduction des frais, car tous les professeurs et tous les services sont complètement mobilisés. Il y a le même accompagnement vers l'emploi également. » La direction ajoute que quelque 800 000 euros ont été investis dans du nouveau matériel, pour justement maintenir le même niveau d'enseignement depuis le début de la crise sanitaire. À l'EM Normandie, l'année en licence revient à 8 000 euros, les suivantes à 11 000 euros.

La « transparence » réclamée

Même discours du côté de Neoma business school à Rouen. Les prix à l'année y varient de 10 000 à 14 000 euros. « Tous les services sont déployés », des « classes virtuelles » sont assurées, et les étudiants peuvent continuer à utiliser les équipements du campus, resté ouvert, notamment la bibliothèque. « Il n'y a pas de chômage partiel mis en place, tous les salariés sont au travail, sur site ou à la maison, selon les souhaits », explique l'école. « Le seul point de crispation notable, et on le comprend tout à fait, c'est le manque de relationnel entre les étudiants. »

La position ferme des établissements privés ne contente pas Sophie*. Étudiante en première année à Neoma business school, elle a déboursé 13 500 euros. Et elle trouve, à l'inverse, que la qualité de l'enseignement est bel et bien impactée par le contexte sanitaire. « Les cours sont dispensés sur Zoom [*un service de téléconférence, NDLR*], où il peut y avoir des bugs de connexion, où il faut faire preuve de plus d'assiduité et où la possibilité de participer n'est pas la même. Les cours sont aussi moins vivants ». Si elle dit d'entrée ne pas chercher « à donner une mauvaise image de [*son*] école », elle réclame tout de même « la transparence » quant à l'ensemble des raisons qui poussent les directions à exclure totalement le remboursement.

« Les écoles ont des coûts fixes, comme le loyer, je l'entends. Mais le distanciel réduit considérablement les coûts variables, tels que la consommation d'électricité, d'eau... Il faut une explication claire », poursuit Sophie. Pour la jeune femme de 20 ans, cela révèle quasiment du bon sens : « Il faut que l'école fasse un geste, c'est la moindre des choses. »

**Le prénom a été changé*

Partagez

- [Partagez sur Facebook](#)
- [Partagez sur Twitter](#)
- [Partagez par Mail](#)
- Copié ! https://actu.fr/societe/les-etudiants-du-prive-demandent-le-remboursement-de-leur-annee-les-ecoles-refusent_37556919.html